

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3925-2015

Date : 31 août 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 23	Début de l'audience
9 h 23	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 24	M ^e Franklin S. Gertler (ROÉE) mentionne que M ^e Alexandre Desjardins l'accompagne
9 h 25	Remarques préliminaires de M ^e Louise Rozon sur le déroulement de l'audience
9 h 26	M ^e Éric Fraser (HQD) présente ses témoins : Richard Lagrange et Hani Zayat
9 h 26	<u>Affirmation solennelle</u> : Richard Lagrange, chef, planification et fiabilité, 2 Complexe Desjardins, Tour Est, Montréal Hani Zayat, directeur, approvisionnement en électricité, Complexe Desjardins, Montréal
9 h 27	Interrogatoire des témoins Lagrange et Zayat par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
9 h 34	<u>Engagement n° 1 d'HQD</u> : fournir les coûts moyens des offres pour les deux premières années et fournir le nombre de soumissionnaires qui ont fait des offres pour les deux premières années
9 h 35	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Lagrange et Zayat par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
9 h 47	Question de précision par M ^e Rozon au témoin Zayat relativement à l'utilisation de l'expression kilowatt-hiver vs kilowatt-an
9 h 49	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Lagrange et Zayat par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 01	Fin de l'interrogatoire des témoins Lagrange et Zayat par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 01	Questions par M ^e Rozon aux témoins Lagrange et Zayat
10 h 04	<u>M^e Rozon produit</u> : A-0015 : bilan en puissance révisé
10 h 05	Poursuite des questions par M ^e Rozon aux témoins Lagrange et Zayat
10 h 24	M ^e Franklin S. Gertler (ROÉE) fait part de son inconfort sur la procédure adoptée par la Régie lors de l'audience de ce matin. Il indique que la Régie devrait avoir une obligation de retenue qui fait en sorte que ses questions ne devraient pas être aussi persistantes que celles posées par certains de ses confrères. Il comprend le souci d'économie et de rapidité de la Régie dans ce dossier, mais, selon lui, il aurait été préférable, afin de respecter les droits et le processus public de la Régie, de permettre à tout le monde de poser des questions et même de faire une preuve
10 h 25	M ^e Rozon mentionne que la Régie a fait un choix procédural, qui a été annoncé. Elle indique que les questions de la Régie devraient être considérées comme une demande de renseignements numéro 3. Elle fait part que si les questions et réponses ont soulevé des points additionnels dont les intervenants aimeraient traiter, la Régie leur permettra de déposer une argumentation additionnelle

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3925-2015

Date : 31 août 2015

HEURE	REMARQUES
10 h 26	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 45	Reprise de l'audience
10 h 45	M ^e Rozon apporte une correction au tableau déposé un peu plus tôt sous la cote A-0015
10 h 46	Poursuite des questions par M ^e Rozon aux témoins Lagrange et Zayat
11 h 03	Fin des questions par M ^e Rozon aux témoins Lagrange et Zayat
11 h 03	L'audience est suspendue pendant 5 minutes
11 h 12	Reprise de l'audience
11 h 12	Pas de réinterrogatoire des témoins Lagrange et Zayat par M ^e Fraser
11 h 12	Les témoins Lagrange et Zayat sont libérés
11 h 13	<u>M^e Fraser dépose :</u> Plan d'argumentation du Distributeur, non coté
11 h 13	Argumentation finale d'HQD par M ^e Fraser
11 h 52	Fin de l'argumentation finale d'HQD par M ^e Fraser
11 h 52	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h	Reprise de l'audience
13 h	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
14 h	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
14 h	<u>M^e Denis Falardeau (ACEFO) dépose :</u> Argumentation de l'ACEF de Québec, non cotée
14 h 01	Argumentation finale de l'ACEF de Québec par M ^e Denis Falardeau
14 h 24	Fin de l'argumentation finale de l'ACEF de Québec par M ^e Denis Falardeau
14 h 25	Argumentation finale de l'AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
14 h 36	Fin de l'argumentation finale de l'AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
14 h 36	M ^e Hélène Sicard (UC) demande s'il serait possible que la Régie lui accorde un 5 minutes pour son argumentation, après celle de M ^e André Turmel, car ceci lui éviterait de revenir demain
14 h 37	M ^e Rozon permet à M ^e Sicard de faire une courte argumentation, après celle de M ^e Turmel

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3925-2015

Date : 31 août 2015

HEURE	REMARQUES
14 h 37	<u>M^e André Turmel (FCEI) dépose :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Plan d'argumentation de la FCEI, non coté➤ Cahier d'autorités de la FCEI, non coté
14 h 38	Argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
14 h 59	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
15 h	Question par M ^e Rozon à M ^e Turmel
15 h 03	<u>M^e Hélène Sicard (UC) dépose :</u> Argumentation de l'Union des consommateurs, non cotée
15 h 04	Argumentation finale de l'UC par M ^e Hélène Sicard
15 h 09	Fin de l'argumentation finale de l'UC par M ^e Hélène Sicard
15 h 09	M ^e Rozon demande à M ^e Fraser à quel moment la réponse à l'engagement n° 1 ainsi que la traduction de l'entente finale pourront être disponibles
15 h 09	M ^e Fraser mentionne qu'il va s'enquérir des délais pour la traduction de l'entente finale et en informera la Régie demain. Quant à la réponse à l'engagement n° 1, elle devrait être déposée d'ici la fin de la journée
15 h 10	L'audience est ajournée au 1 ^{er} septembre 2015, à 9 h
	Johanne Le huis , greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 31 AOÛT 2015

DOSSIER : R-3925-2015

**DEMANDE RELATIVE À L'UTILISATION DE LA CENTRALE DE TRANSCANADA
ENERGY LTD. DE BÉCANCOUR EN PÉRIODES DE POINTE**

Le Régisseur désigné dans ce dossier est M^e Louise Rozon

Le procureur de la Régie est M^e Alexandre de Repentigny

La requérante est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Éric Fraser

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Denis Falardeau *présent Am et Pm*

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)**

Représenté par M^e Steve Cadrin *présent Am et Pm*

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**

Représenté par M^e Guy Sarault *absent Am et Pm*

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)

Représentée par M^e Paule Hamelin *absente Am et Pm*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel *présent Am. Arrivée à 13h⁵⁵ en Pm*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

Représenté par M^e Geneviève Paquet *absente Am et Pm*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler *présent Am et Pm*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman *présent Am et Pm*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard *présente Am et Pm*

DEBUT: 9h 23

REPRISE: 13h

DINER: 11h 52

AJOURNEMENT: 15h 10

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3925-2015

Date : 31 août 2015

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Richard Lagrange	2015/08/31
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef, planification et fiabilité	
ADRESSE :	2, Complexe Desjardins, Tour Est Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hani Zayat	2015/08/31
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directeur, approvisionnement en électricité	
ADRESSE :	Complexe Desjardins Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

